

Communiqué de presse,
27 avril 2023

Susciter des vocations, favoriser l'emploi et le recrutement dans les métiers du soin et de l'aide aux personnes âgées.

Plus de 161 000* salariés travaillent dans le secteur de la santé et des services à la personne, un domaine qui représente 12% des offres d'emploi enregistrées sur Pôle-emploi.fr. De nombreux métiers de ce secteur font partie du top 10 des intentions d'embauche dans notre région et comptent parmi les plus difficiles à recruter. Dans ce contexte, DomusVi et Pôle emploi ont signé un accord de coopération renforcée le 27 avril 2023.



Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et les structures d'aide à domicile proposent des métiers variés dans lesquels il est possible de s'investir et de se former, et pour certains sans condition de qualification préalable. L'accord entre DomusVi et Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur est destiné à favoriser l'accès à l'emploi, à répondre efficacement aux besoins des structures gérées par le groupe DomusVi dans la région, notamment en identifiant les profils correspondant le plus précisément possible aux attentes des différents établissements.

Les métiers du soin et des services à la personne font partie des 12 Expertises d'avenir régionales autour desquelles Pôle emploi déploie une démarche d'actions en continu pour améliorer l'anticipation des besoins des recruteurs, promouvoir leurs offres et adapter les compétences des demandeurs d'emploi.

Contacts presse :

Pôle emploi : Lylia Abbès
lylia.abbes@pole-emploi.fr

04 91 16 88 75 - 06 10 64 12 37

DomusVi France

Service de Presse : press@domusvi.com

01 57 32 54 64

« Nous sommes ravis d'être, avec Pôle emploi, à l'origine de cette initiative. En tant qu'acteur de l'emploi local, à travers notre présence sur l'ensemble du territoire, notre participation était importante pour contribuer à la professionnalisation de notre secteur. Nous sommes persuadés que c'est grâce à ce type d'initiatives, qui voient acteurs du public et du privé s'associer autour d'une cause commune que nous pourrions augmenter l'attractivité des métiers du soin et de l'aide aux personnes âgées et ainsi faciliter les recrutements. » déclare **Nicolas Solheim, Directeur Opérationnel PACA du groupe DomusVi.**

« Pôle emploi développe de nombreux outils pour faire découvrir les métiers et susciter des vocations. Plus l'approche est concrète, plus les demandeurs d'emploi peuvent trouver les clés pour s'y orienter. Notre accord avec DomusVi augmentera les opportunités de découverte des métiers à l'occasion de portes ouvertes, d'échanges avec les professionnels du soin et d'immersions professionnelles. Les ateliers de Détection de potentiel et les formations innovantes mises en œuvre dans le cadre du Pacte d'Investissement dans les Compétences pourront être organisés chez DomusVi, afin d'élargir et de sécuriser le sourcing des candidats. Nous pourrions, dans le cadre de notre accord avec DomusVi, exploiter les méthodes de recrutement fondées sur les aptitudes et la détection des savoir-être ou d'autres méthodes adaptées aux besoins. » déclare **Pascal Blain, Directeur régional Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

Dans notre région, les métiers de l'aide à domicile font partie du top 10 des métiers recherchés par les employeurs, avec 8 300 projets de recrutement et 92 % des employeurs qui estiment que ces projets sont difficiles à recruter.

« Grâce à ce partenariat nous avons la possibilité de montrer toute la richesse des métiers de l'aide à domicile et notamment les perspectives d'évolution de carrière pour ceux qui souhaitent choisir cette voie. En effet, alors que de plus en plus de seniors choisissent de rester chez eux, les métiers de l'aide à domicile sont un maillon essentiel du « prendre soin » pour assurer le bien-être et le confort de nos aînés et lutter contre l'isolement des personnes âgées » commente **Marie-Agnès Limar, Directeur Région Sud chez DomusVi Domicile.**

Cet accord est fondé sur la complémentarité des expertises des deux partenaires pour valoriser les métiers, identifier les profils adaptés, former les candidats et sécuriser des parcours professionnels dans les métiers du soin.

(*Source : Accos, décembre 2022, Pôle emploi décembre 2022).

A propos de Pôle emploi,

Pôle emploi accompagne le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent. En Provence Alpes-Côte d'Azur, Pôle emploi, c'est : Une Direction régionale à Marseille, 5 Directions territoriales couvrant 17 bassins d'emploi, 4 550 collaborateurs, 60 agences de proximité et 4 points relais, 210 lieux partenaires d'accès à internet pour faciliter les démarches en ligne (inscription, suivi de dossiers).

Fin 2022, 369 705 offres d'emploi ont été confiées à Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur. Près de 933 200 offres d'emploi ont été diffusées en un an sur le site internet pole-emploi.fr, à l'échelle régionale, incluant les offres de nos partenaires

Contacts presse :

Pôle emploi : Lylija Abbès
lylija.abbes@pole-emploi.fr

04 91 16 88 75 - 06 10 64 12 37

DomusVi France

Service de Presse : press@domusvi.com

01 57 32 54 64



Les conseillers des 60 agences ont accompagné 380 659 retours à l'emploi, en 2022, versé 3,36 milliards d'Euros au titre de l'assurance chômage et organisé 250 manifestations pour favoriser la rencontre directe entre recruteurs et candidats.

A propos de DomusVi

Créé en 1983 en France, DomusVi est aujourd'hui l'un des spécialistes de l'habitat, des services et des soins pour les personnes âgées. Le Groupe est présent en France et dans 9 autres pays en Europe et en Amérique Latine. La mission que se donne le Groupe est simple : préserver la qualité de vie des personnes âgées en particulier par le maintien d'une vie sociale active et aider les sociétés à s'adapter au défi démographique du vieillissement.

Aujourd'hui, les 50 000 collaboratrices et collaborateurs de DomusVi accompagnent près de 100 000 personnes âgées quotidiennement : pour la moitié d'entre eux dans leur vie à leur domicile et pour l'autre moitié, dans les 500 résidences médicalisées, résidences seniors, centres de jour et structures de psychiatrie du Groupe.

Contacts presse :

Pôle emploi : Lylia Abbès

lylia.abbes@pole-emploi.fr

04 91 16 88 75 - 06 10 64 12 37

DomusVi France

Service de Presse : press@domusvi.com

01 57 32 54 64